

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Secrétariat général

**Arrêté du 23 janvier 2009 portant inscription au tableau d'avancement
pour le grade d'ingénieur en chef des ponts et chaussées au titre de l'année 2009**

NOR : DEVL0900823A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu le décret n° 2002-523 du 16 avril 2002 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts et chaussées, notamment son article 18 ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2007 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer à compter de l'année 2008 ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts et chaussées en sa séance du 5 décembre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement au grade d'ingénieur en chef des ponts et chaussées est fixé ainsi qu'il suit pour l'année 2009 :

PALETTE Jean-Michel ;
SANDRIN Marc ;
DASSONVILLE Laure ;
GOUTEL Alain ;
DELORME Jean-Martin ;
GOETZKE Mathieu ;
BARRUOL Patrice ;
COURNEDE Boris ;
LECHELON Frédéric ;
BOURSIN Jean-Christophe ;
GIROMETTI Laurent ;
FERRANTE Olivier ;
GOUX Marie-Thérèse ;
BERNARD Pierre ;
BUCHER Bénédicte ;
BOZONNET Marie-Claire ;
JACOBSONNE Alain ;
GUILLERMET Florian ;
CARLOTTI Pierre ;
CHUPIN David ;
COURTINE Thierry ;
WESTRELIN Samuel ;
BONNET Jean-Philippe ;
DJAFARIAN Reza ;
DAESCHLER Rachel ;
ASTIER Yvan ;
AUSSOURD Philippe ;
SCHMITT Patrice ;
BERRE Loïk ;
NIEMANN Erik ;

DICIANNI Bruno ;
CAMARET (de) Philippe ;
LOCHANSKI Nicolas ;
SARRATO Jean-Pierre ;
BADOT Gilles. ;
BERINQUE David ;
NARCY Katy ;
FRITSCH Emmanuel ;
LEHIDEUX Véronique ;
SALAUN Yves ;
PEREZ Lior ;
OUVRARD Anne-Emmanuelle ;
PREVIEU Cécile.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 23 janvier 2009.

Pour le ministre et par délégation :
Le préfet, secrétaire général,
D.LALLEMENT